

nées qu'il fut curé de l'île, il n'y avait que trois ou quatre personnes qui faisaient leur communion pascalle. Il résultait de là que les paroissiens de l'île étaient obligés d'aller chercher des prêtres à Québec pour leur faire faire leurs pâques.

Malgré la gêne qui résultait de ne pouvoir faire la communion annuelle qu'en allant chercher aussi loin des prêtres, la généralité des habitants ne murmuraient point contre leur curé, dont ils respectaient trop la conduite édifiante pour n'être pas convaincus qu'il n'agissait ainsi que par motifs de conscience, et parce qu'ils le regardaient, avec raison, comme un saint.

Quant aux autres fonctions de son ministère et à l'administration des affaires temporelles de son église, tout était fait dans un ordre parfait. "Les comptes de la fabrique sont très-bien tenus.

M. Langlois vivait très-pauvrement ; faisant des bonnes œuvres autant qu'il en trouvait l'occasion ; il recevait bien ses paroissiens ; il était d'une réserve extrême avec les personnes de l'autre sexe ; il était grave, ne parlait que dans la nécessité et toujours avec une sobriété de paroles remarquable.

Les souvenirs que M. Langlois a laissés sur l'île sont ceux que laissent partout où ils vivent les prêtres remplis de l'esprit de Dieu. On s'estime heureux, à l'île-aux-Coudres, d'avoir eu pour curé ce vénérable prêtre, dont la mort, précieuse aux yeux de Dieu, a été un grand exemple pour ses paroissiens de l'île, et qui est devenu une protection pour eux auprès du trône de Dieu.

M. Louis-Antoine Langlois cessa d'être curé de l'île-aux-Coudres le premier jour du mois de septembre 1802, pour aller prendre la direction de la communauté des religieuses Ursulières de Québec. Il avait été neuf ans moins un mois curé de sa paroisse natale.

Le premier acte de M. Langlois, écrit sur les registres de l'île, est celui du mariage d'André Couturier et de Véronique Desbiens, le 7 octobre 1793. Son dernier acte est celui du baptême de Jean Tremblay, fils de Louis Tremblay, le 1er septembre 1802.

## VIII

## M. MARIE-FRANÇOIS ROBIN, SEPTIÈME CURÉ DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

M. Marie François Robin avait été ordonné prêtre en France, le 21 août 1791, et était arrivé en Canada le 1er de septembre 1794, chassé de son pays par la révolution.

Environ deux mois et demi après le départ de M. Louis-Antoine Langlois, le 12 novembre 1802, M. Marie-François Robin venait prendre possession de la cure de l'île-aux-Coudres. Il est compté au nombre des curés de cette paroisse, quoique dans ses actes de baptêmes, etc., etc., il ne prit que le titre de *missionnaire et desservant la paroisse de Saint-Louis de l'île-aux-Coudres*.

Soit par suite de ses missions ou pour une autre raison, la santé de M. Robin était très-faible à son arrivée sur l'île. Elle se détériora chaque jour de plus en plus jusqu'au commencement de février 1804. Il fut alors obligé d'abandonner l'exercice du saint-ministère. Après quatorze jours de maladie, il fut visité par M. Lelièvre, curé de Saint-Pierre de la Baie-Saint-Paul, et M. Jean-Bte-Antoine Marcheteau, curé des Eboulements. Malgré la difficulté de la traversée, M. Marcheteau revint une seconde fois, le 22 du même mois, et une troisième fois, vers le 27, pour administrer les derniers sacrements à son confrère malade.

M. Robin mourut le dernier jour du mois de février 1804, et fut inhumé le 2 du mois de mars par le même M. Marcheteau, qui n'avait rien épargné pour aider à son confrère voisin à se préparer au redoutable jugement de Dieu.

Selon la teneur de l'acte de sépulture, écrite par M. Marcheteau, M. Robin n'était "agé que de trente-six ans cinq mois et quelques jours, après un an et trois mois de desserte à l'île-aux-Coudres."

M. Robin est le second prêtre inhumé dans la petite église de l'île.

Pendant sa maladie, d'un mois entier, M. Robin eut le bonheur de rencontrer, parmi ses paroissiens, un de ces hommes de dévouement qui n'épargnent rien pour rendre service à leurs curés. Cet homme fut le vénérable Jean Lapointe, père de